



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**PRÉFET
MARITIME
DE L'ATLANTIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction interrégionale de la mer
Nord Atlantique-Manche Ouest**
Mission de coordination des politiques
de la mer et du littoral

Nantes et Brest, le **02 JUIN 2023**
N° 0-12568-2023/PREMAR_ATLANT/AEM/NP

Les préfets coordonnateurs de la façade Nord-Atlantique Manche Ouest
à
destinataires *in fine*

OBJET : invitation au conseil maritime de façade Nord Atlantique - Manche Ouest.

Madame, Monsieur,

Nous vous invitons à participer ou à vous faire représenter à la séance du nouveau conseil maritime de façade (CMF) Nord Atlantique - Manche Ouest (NAMO) qui se tiendra :

**le vendredi 16 juin 2023 de 14h30 à 17h00
à la Préfecture de région des Pays de la Loire (salle des audiences)
Place Roger Salengro à NANTES**

L'accueil est prévu à partir de 14h00. L'émargement et la remise des pouvoirs, non envoyés au préalable, se feront de 14h00 à 14h30.

L'ordre du jour portera sur les quatre points suivants :

1. Adoption du compte-rendu du CMF du 11 janvier 2023 et des modifications au règlement intérieur du CMF NAMO.
2. Information sur la mise en œuvre du plan d'action du document stratégique de façade (DSF) NAMO - 1^{er} cycle.
3. Information sur le projet de stratégie nationale mer et littoral 2023-2029 (SNML 2).
4. Présentation de l'avancement des travaux du DSF 2d cycle : mise à jour de la stratégie de façade maritime.

Nous vous remercions de bien vouloir transmettre, pour le 9 juin 2023, les coupons de participation ou mandat (annexe n° 1) à l'adresse suivante, cmfnamo@developpement-durable.gouv.fr

En préparation de cette réunion, les documents de séance seront téléchargeables sur le site internet de la DIRM NAMO.

La DIRM NAMO, qui assure le secrétariat du CMF, se tient à votre disposition pour toute précision complémentaire.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Le préfet de la région
Pays de la Loire,

Fabrice RIGOULET-ROZE

Le préfet maritime de l'Atlantique,



Olivier LEBAS